5. UN LOGEMENT ADAPTÉ À CHAQUE TAILLE

Pendant leurs premières semaines de vie, les veaux doivent être logés en cases individuelles. La longueur du logement individuel doit être au moins égale à la longueur du veau majorée de 10 % (longueur de la pointe du nez et de la pointe des fesses). La largeur doit être au moins égale à la taille du veau au garrot (en position debout).

Passé l'âge de 8 semaines, les veaux doivent être logés en groupe. Le dimensionnement des cases collectives est à adapter au gabarit des animaux. Jusqu'au sevrage, il est préférable d'éviter les grands groupes et de réaliser des lots homogènes de 5 à 6 veaux pour un élevage bien maîtrisé.

VEAUX ET MORTALITÉ

Les jeunes veaux sont fragiles jusqu'au sevrage et la mortalité des jeunes veaux est une problématique majeure pour les élevages laitiers.

La plupart des mortalités observées avant le sevrage (hors mortalité au vêlage) sont causées par des maladies respiratoires et des diarrhées. Une étude menée en France a montré que le risque de mortalité était de 10,2 % pour les veaux de moins de un mois, dont près de 7 décès sur 10 dans les 48 premières heures.

Entre 1 et 2 mois, le risque de mortalité est de 1,3 % puis de 2,3 % chez les veaux de 2 à 6 mois. Le nouveau-né a en effet une capacité de résistance aux maladies limité car il est presque dépourvu d'anticorps circulants capables de détruire les agents pathogènes.

Le veau acquière son immunité grâce aux anticorps contenus dans le colostrum qu'il va boire dans ses premières heures de vie. Comme la transmission des pathogènes à l'origine des maladies se fait majoritairement par contamination entre animaux, il est souhaitable de loger les jeunes veaux de façon individuelle au cours de leurs premières semaines de vie.

RECOMMANDATIONS POUR UNE ALIMENTATION SAINE ET ÉQUILIBRÉE DES JEUNES VEAUX

Pour une alimentation saine et équilibrée propice à la croissance des veaux, quelques règles à respecter :

1. UNE HYGIÈNE IRRÉPROCHABLE

L'hygiène et le lavage des équipements de distribution du lait sont essentiels car non ou mal nettoyés, les seaux peuvent se transformer en milieu de culture pour les microbes. Il est donc primordial de nettoyer après chaque utilisation tous les ustensiles qui servent à la préparation et à la distribution du lait.

2. SOIGNER LA PRÉPARATION DU LAIT

Lorsque les veaux sont nourris avec de l'aliment d'allaitement, les principaux problèmes sont liés à une mauvaise préparation. Il convient notamment de respecter une température de distribution à 40 ° C avec un lait parfaitement homogénéisé.

3. FACILITER LA DISTRIBUTION DU LAIT

Chez le jeune veau, la distribution du lait avec un seau à tétine placé en hauteur est à privilégier car cela favorise le réflexe de fermeture de la gouttière œsophagienne et la salivation.

4. INTRODUIRE LE PLUS TÔT POSSIBLE LES ALIMENTS SOLIDES

L'introduction des aliments solides (concentrés et fourrages) doit intervenir le plus tôt possible. Le veau doit pouvoir disposer librement (mais en quantité limitée au départ, pour éviter le gaspillage) de concentrés et de fourrages grossier et de bonne qualité. En effet, même si le rumen n'est réellement fonctionnel qu'après le 1er mois, l'apport d'aliments solides dès les premiers jours aide au développement précoce du rumen.

En case individuelle, le râtelier à foin est à placer de préférence à l'arrière de la case ou à cheval sur la séparation entre deux cases. Et, lorsque les veaux passent à un mode de logement collectif, il est important de penser à adapter la hauteur du râtelier au gabarit des animaux les plus petits.

5. PERMETTRE UN ACCÈS À L'EAU DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Lorsqu'ils en ont la possibilité, les veaux commencent à boire de l'eau dès leur deuxième jour de vie (l'accès à l'eau n'est obligatoire qu'à partir de 2 semaines).

La mise à disposition d'eau stimule l'ingestion précoce d'aliment et permet un développement plus rapide du rumen. Il est donc recommandé de toujours mettre à disposition un seau d'eau propre et fraîche en complément de l'aliment solide.

A noter qu'il est conseillé d'éviter de distribuer l'eau dans la demi-heure qui suit la buvée du lait car l'arrivée de l'eau dans la caillette (gouttière œsophagienne encore fermée) peut favoriser les phénomènes de reflux.

Enfin, pour éviter que l'eau distribuée ne souille les aliments concentrés et dégrade leur appétence, il faut éviter que la distribution de l'eau soit trop proche de celle des concentrés, une cloison de séparation entre les deux porte-seaux apparaît comme une solution efficace pour résoudre ce problème.

Besoins en eau des veaux de 0 à 6 mois

AGE	BESOINS EN EAU (EN LITRES PAR JOUR)
1ère à 3e semaine	1 à 1,5
4e semaine	2,5 à 3,5
2e mois	4 à 7
3e mois	5 à 8
4e mois	6 à 10
5e mois	11 à 13
6e mois	14 à 17